

« S'impliquer et le rester »



Ce 48° Bulletin qui vous parvient, n'est pas rédigé par Jean-Luc Bazart qui nous a quittés fin août.

Il est parti pour rejoindre les grandes chasses de St-Hubert...

Avec son absence, l'ADCGG 34 perd un pilier fédérateur, mais surtout un ami pour ceux qui l'ont côtoyé.

Toujours alerte, toujours présent, toujours partant, il nous manque déjà terriblement.

La réunion de Bureau du 13/09 a décidé de donner son nom au Challenge annuel de sanglier courant.

Il a fallu reprendre la suite des dossiers dont il s'est occupé.

Régine WEININGER va devoir assurer seule, la gestion de notre comptabilité. Patrick FORTIN a repris à son compte le secrétariat de l'association. Et c'est dorénavant Julien SOULIÉ qui est en charge du BIL.

MERCI à eux de s'investir pour que la vie de l'ADCGG 34 continue.



Le Président.

Durant 11 ans, Jean-Luc Bazart, a rédigé avec talent, efficacité et pertinence, le bulletin de l'ADCGG 34.

Malheureusement, la maladie aura eu raison de la volonté de notre ami, l'empêchant à jamais de poursuivre cette mission.

Le Président, Joël Roux, m'a demandé d'assurer la continuité de la rédaction de la revue, ce que j'ai accepté.

Prendre la suite de Jean-Luc, est bien évidemment un honneur dont j'espère me montrer digne, en gardant à l'esprit ce que Jean-Luc souhaitait d'un bulletin : une publication informative et divertissante.

« Le dévouement d'un homme va souvent plus loin que lui », c'est au travers de cette citation que nous pensons à toi, et que tu demeureras éternellement notre cher Jean-Luc.

Julien.

L'ADCGG 34 dans son ensemble, tient à remercier les personnalités présentes lors des obsèques de Jean-Luc :

Mr Ferdinand JAOUL , Conseiller Régional

Mr Jean-Pierre GAILLARD, Président de la Fédération des chasseurs de l'Hérault

Mr Guy ROUDIER, Trésorier de la Fédération des chasseurs de l'Hérault

Mr Olivier MELAC, Technicien Supérieur Fédération des chasseurs de l'Hérault

Brevet grand gibier

Les résultats du Brevet Grand Gibier, promotion Louis Jumel :
Nous avons le plaisir, cette année, d'accueillir cinq lauréats au Brevet Or.

Mr Sébastien FAUCONNIER, qui a obtenu sa médaille dans les Landes.

Mr Patrick FORTIN

Mr Loïc HUND

Mr François MAURICE

Mme Régine WEININGER



De gauche à droite sur la photo:

Patrick, Sébastien, le Président, Régine, François

Loïc n'est pas sur la photo car il a reçu sa médaille plus tôt dans la

matinée et n'a pas pu rester.

Félicitations à tous les nouveaux médaillés !

En 2020, le BGG aura lieu si le nombre de participants est suffisant.

Une réunion d'information aura lieu à Montagnac, le dernier vendredi de Février.

L'équipe de formateurs recherche des moniteurs.

Formation approche au Soulié :



Cette année, au travers de la Formation Approche mise en place et dispensée par la Fédération Départementale des chasseurs de l'Hérault, l'ADCGG 34 a accompagné les sorties de 30 guides de chasse, sur les circuits de l'école de chasse de Vaysse Plégade.
Pour l'an prochain, nous avons besoin de guides MÉDAILLÉS, il faut contacter notre Président.

Challenge de tir annuel à Balaruc :



Nous avons noté une bonne participation lors de notre challenge annuel. La journée était propice à de beaux échanges, avec les nouveaux titulaires du BGG, autour d'un excellent repas concocté par notre ami Bernard Lacogne.

Tous les participants ont été récompensés par notre Président, lequel n'a pas manqué d'avoir un petit mot fort sympathique pour chacun d'entre eux.



À l'engouement suscité, nul doute que le Challenge fasse d'autres émules l'an prochain !





Compte rendu de la réunion du conseil d'administration
Dimanche 04 août 2019:

Le 04 août 2019, à 14 h 45, les membres du Conseil d'administration de l'Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier de l'Hérault se sont réunis à BALARUC LE VIEUX (Hérault), au stand de tir du TOS, avant l'Assemblée Générale Ordinaire de ce même jour.

Etaient présents : CHARRON Didier, CHARRON Françoise, FERNANDEZ Fabrice, FORTIN Patrick, LACOGNE Bernard, LIPPENS Guy, RENOUARD Francis, ROUDIER Guy, ROUX Joël, SOULIÉ Julien et WEININGER Régine.

Soit 11/14 membres.

Etaient représentés : BAZART Jean-Luc, BOUGETTE Olivier, MAILHE Léon.

Soit 3/14 membres.

Le président Joël ROUX, constate que le nombre des présents atteint le tiers au moins des membres (*art.11- 2°§ des statuts*) et qu'en conséquence le Conseil d'administration peut valablement délibérer. Il ouvre la séance.

Le Président rappelle l'ordre du jour suivant :

- ⌚ Constitution du nouveau Conseil d'Administration,
- ⌚ Montant de la cotisation des membres actifs,
- ⌚ Questions diverses .

Il précise que les délibérations sont prises à la majorité des membres présents et représentés (*art.11 - 2°§ des statuts*) et qu'en cas de partage des voix, celle du président est prépondérante.

1° délibération : Constitution du nouveau Bureau (*art.15*).

Art.15 des Statuts :

- Démission de Jean Luc BAZART, Pour cause de maladie, Jean Luc souhaite démissionner, nous le regrettons tous.
- Le Président propose de le nommer membre d'honneur pour son action au sein de notre association. Proposition acceptée à l'unanimité des membres présents.
- Changement : Monsieur Max ALLIES représentant de la fédération des chasseurs de l'Hérault, souhaite être remplacé, Monsieur Guy ROUDIER trésorier de la fédération assure son remplacement.
- Membres sortants : ALLIES Max (remplacé par ROUDIER Guy), BOUGETTE Olivier, LIPPENS Guy, SOULIE Julien. Tous se représentent à nos suffrages et sont réélus.

- Nouvelle demande d'entrée au Conseil d'Administration : Monsieur François MAURICE souhaite entrer au CA, après lecture de sa lettre de motivation, son entrée au CA est validée à l'unanimité des présents.

Le Conseil d'administration élit pour trois ans, parmi ses membres, un bureau ainsi composé :

- Président: Joël ROUX
- Vice-président: Francis RENOARD
- Trésorier: Régine WEININGER.
- Trésorier adjoint: Julien SOULIE
- Secrétaire: FORTIN Patrick
- Secrétaire adjoint: CHARON Françoise
- Administrateurs: BOUGETTE Olivier – CHARON Didier - FERNANDEZ Fabrice – LACOGNE Bernard – LIPPENS Guy-MAILHE Léon- MAURICE François – ROUDIER Guy

2° délibération : Montant de la cotisation des membres actifs (art.14).

Sans changement : elle reste fixée à 25 € par an. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

L'abonnement à la revue Grande Faune sera de 30 € (*lettre ANCGG n° 174*).

La nouvelle réglementation oblige les chasseurs qui voudraient utiliser le stand à adhérer à une organisation reconnue telle que la nôtre.

3° délibération : Questions diverses.

Pas de questions.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15h05.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent compte-rendu qui a été signé par Joël ROUX, Président de l'association et Patrick FORTIN, secrétaire de l'association

Le Président, Joël Roux

Le secrétaire, Patrick Fortin

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire de l'ADCGG 34, en date du 04 août 2019

Le 04 août 2019, à 15 heures 30, sur convocation des adhérents par courriel ou par courrier postal nominatif, l'Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier de l'Hérault a tenu son Assemblée Générale Ordinaire annuelle au stand de tir de BALARUC-LE-VIEUX.

Etaient présents : AURECHE Jean-Louis, CHARON Didier, CHARON Françoise, DOS SANTOS Manuel, FAUCONNIER Sébastien, FERNANDEZ Fabrice, FORTIN Patrick, FOUCART Antoine, LACOGNE Bernard, LIPPENS Guy, MAURICE François, RENOARD Francis, ROTA Michel, ROUDIER Guy, ROUX Joël, SOULIE Julien, WEININGER Régine.

Soit 17/74 adhérents, membres actifs, à jour de leur cotisation.

Etaient représentés : BARTOLINI Daniel, BAZART Jean-Luc, BOUGETTE Olivier, DEVIC Daniel, DURON Christian, MAILHE Léon, MONTAGNE Lilian, REMEIZE Daniel.

Soit 8/74 membres.

Etaient absents : ALLIES Max (excusé), ANDREU Amélie, ANDREU José, AUSSEIL José, AUTET Hubert, BARILARI André, BARTHES Francis, BENEZET Claude, BISTUER Eric, BLAYAC Jean, BONNEL Christian, BONNEL Patrick, BONNET Jean-Yves, BONNET Thomas, BOYADJIAN Michel, CHESNE Bernard, CLAPIER Bruno, CONTRERAS Robert, DAVID Rodolphe, DEVIC Daniel, DOUCE Jean, DUSFOUR Stéphane, FORGEOT Jean Claude, FREEMAN William, GAUJAL Gilles, GLEIZES Frédéric, GAILLARD Jean-Pierre (excusé), GRANIER Bernard, GRANIER Pascal, HUND Loïc, LABORDE René, LAMBERT Rémi (excusé), LECOMTE Eric, MARCOS Jean Louis, MARTINEZ Henri, MAS Robert, MASSON Mathieu, MATEO Fernand, MATHIEU Régine, MEYER Stéphane, MONTEL Alain, NAZON Daniel, PHAM Thehien, RAMBIER Guy, RIPPOL Didier, SANS Robert, SERRANO Frédéric, SERVAT Pierre, TEJLE Gunnar.

Soit 48/74 membres.

Conformément à l'article 17 des statuts : « *Les Assemblées délibèrent valablement quel que soit le nombre des membres présents et représentés* ».

Conformément à l'article 20 des statuts : « *Les délibérations sont prises obligatoirement à la majorité des deux tiers des membres présents et représentés* ».

Le bureau de l'Assemblée est ainsi constitué :

Joël ROUX, Président, ouvre la séance ; **Patrick FORTIN**, Secrétaire, assure le secrétariat.

Appel des présents et récupération des pouvoirs.

Le président prononce une allocution de bienvenue et remercie les personnes présentes qui ont fait l'effort de se déplacer. **Il trouve anormal que 25 adhérents seulement sur 74 soient présents ou représentés.**

On peut être empêchés, mais au moins faire l'effort d'envoyer son pouvoir ! Il regrette le manque d'enthousiasme et de participation active des membres de l'association, dans son ensemble, aux diverses activités de l'AD.

Il excuse l'absence de **Jean-Pierre GAILLARD**, Président de la FDC34 et de la FRC, mais représenté par **Robert SANS et Guy ROUDIER**, Administrateurs de la FDC34.

Il excuse **Michel RAJA**, Président du TOS en compétition ce jour.

Guy ROUDIER, administrateur de la FDC34, représentant le Président **Jean-Pierre GAILLARD**, a reconnu le travail de l'ADCGG34 pour les efforts qui sont faits afin de valoriser l'art de la chasse. Pour notre participation aux actions pilotées par la fédération (chasse à l'approche). Il nous apportera son soutien lors de nos actions pour le financement.

Rappel de l'ordre du jour de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

- 1°/ Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale ordinaire du 12 août 2018,
- 2°/ Renouvellement des membres du Conseil d'administration,
- 3°/ Rapport moral et d'activités du Président,
- 4°/ Rapport financier du Trésorier et quitus,
- 5°/ Questions diverses.

1° délibération : Approbation du procès-verbal de la dernière AGO.

Le procès-verbal de l'AGO du 12 août 2018 est **approuvé à l'unanimité** des membres présents et représentés.

2° délibération : Renouvellement des membres du Conseil d'administration.

Conformément à l'article 10 des statuts : « *L'association est gérée par un Conseil d'administration comprenant six membres au moins et quinze membres au plus, élus pour trois ans par l'Assemblée Générale et choisis en son sein. Leur renouvellement a lieu chaque année par tiers. L'ordre de sortie*

des premiers membres est déterminé au sort. Ils sont élus au scrutin secret. Les membres sortants sont rééligibles ».

Il est procédé au renouvellement des membres sortants du Conseil d'administration, ainsi qu'au remplacement des démissionnaires.

Les membres sortants sont ceux qui ont été élus pour trois ans et qui arrivent en fin de mandat :

- ALLIES Max Administrateur, (Remplacé par Guy ROUDIER)
- BOUGETTE Olivier, Administrateur,
- LIPPENS Guy, Secrétaire adjoint,
- SOULIE Julien, Administrateur.

Étant rééligibles, ils sont candidats au renouvellement de leur mandat d'administrateur.

Les démissionnaires en cours de mandat sont :

- BAZART Jean-Luc, 1° Vice-président,

Les nouveaux candidats au C.A. sont :

- MAURICE François.

Le Président demande à l'Assemblée si elle est d'accord pour un vote à main levée pour approuver le

renouvellement des sortants et l'élection d'un nouveau membre. **Cette demande est acceptée à l'unanimité des membres présents et représentés. Les personnes nommées ci-dessus sont réélues ou élues à l'unanimité.**

Le Président demande à l'assemblée de nommer Jean-Luc BAZART membre d'honneur de l'association, pour tous les services rendus à celle-ci depuis son adhésion.

Jean-Luc BAZART est nommé membre d'honneur à l'unanimité des personnes présentes.

3° délibération : Rapport moral et d'activités du Président.

Le Président s'exprime en ces termes :

« Bonjour à toutes et à tous, voilà 11 ans que notre association existe dans l'Hérault. Elle est reconnue dans le paysage cynégétique Héraultais par la qualité de ses animations et par la qualité des échanges avec la FDC34.

Seulement je ne suis pas un Président heureux, l'association ronronne ! Très peu de personnes qui s'investissent, ne serait-ce que pour tenir le stand sur les fêtes de la chasse. Et qu'en sera-t-il de la journée de la randonnée le dimanche 6 octobre à St Gervais sur Mare?

Pour cette journée l'association des Randonneurs de l'Hérault, nous a demandé de monter un stand pour documenter les randonneurs sur la chasse en battue. Nous aurons besoin d'adhérents présents.

Cette année une session Brevet Grand Gibier a été organisée. Il y a eu 11 inscrits, 8 se sont présentés à l'examen, 5 ont été médaillés. Une nouvelle présentation du BGG sera réalisée le dernier vendredi de février 2020, afin d'organiser une nouvelle session si les candidats sont suffisamment nombreux.

Nous travaillons en collaboration avec la FDC34 pour promouvoir les différents modes de chasse, notamment l'approche. Nous avons besoins de guides pour former les candidats au module de formation proposé par la Fédération.

Nous avons organisé en mars 2019, une battue photographique avec la Diane d'Argelliers. Cette manifestation a connu un beau succès. Elle sera reconduite en 2020 le premier samedi de mars.

Rallye randonneurs-chasseurs aux Aires, peu de participation du public, le parcours était trop difficile pour les personnes non habituées à la randonnée. Une bonne participation des adhérents à l'organisation. Nous en tiendrons compte pour l'organisation du prochain rallye.

Les fêtes de la chasse, nous avons participé à toutes les manifestations, sauf celle de Cazoul.

Le stand de tir a été impacté par la formation au BGG, il sera nécessaire de le faire fonctionner plus souvent l'an prochain, car il est une source de recrutement de nos adhérents.

*Très bonne participation au **challenge de tir annuel** (17 tireurs).*

*Chaque mois **Jean-Luc** rédige le **bulletin d'informations et de liaison** qui relate la vie de l'Association. Suite à sa démission, celui-ci sera repris par Julien SOULIE.*

Ce rapport est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

4° délibération : Rapport financier du Trésorier.

La trésorière, Régine WEININGER, fait part à l'Assemblée générale de l'exercice 2018 débutant au 01/01/2018 et clos à la date du 31/12/2018.

Rapport adopté à l'unanimité. Il est donné quitus à la trésorière.

6° délibération : Questions diverses :

Monsieur Bernard LACOGNE trouve que notre stand lors des fêtes de la chasse n'est pas à la hauteur de notre image et que son organisation est à revoir.

Une réunion « spéciale salon » sera organisée.

Remise diplômes Grands Gibiers.

Pour terminer la séance, le Président remet leurs diplômes Grands gibiers aux lauréats du brevet.

Sébastien FAUCONNIER

Patrick FORTIN

Loïc HUND

François MAURICE

Régine WEININGER

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

Le président de séance :

Joël ROUX

Le Secrétaire de séance :

Patrick FORTIN

Fête de la randonnée

RETENONS LA DATE !!!!

Ce sera :



DIMANCHE 6 OCTOBRE, à St Gervais sur Mare

La participation de l'ADCGG 34 et des chasseurs est très attendue !

VENEZ NOMBREUX !!! Hommes, femmes, enfants, amis, randonneurs, chasseurs, retraités, collègues de travail, MOTIVONS NOUS !!

Le Président fera suivre un mail pour l'organisation

La Fédération Départementale des chasseurs de l'Hérault et l'ADCGG 34 offriront 500KG de pâtes, à la Banque alimentaire.



Conception et rédaction :

Julien Soulié,

Trésorier adjoint de l'ADCGG 34

Contact : julien.desgalfieres@gmail.com

Tel : 06 23 33 42 80

Responsable de la publication :

Joël Roux,

Président de l'ADCGG 34



Adoptez l'éco-attitude

N'imprimez ce document que si c'est nécessaire

<http://www.ancgg.org/ad34>